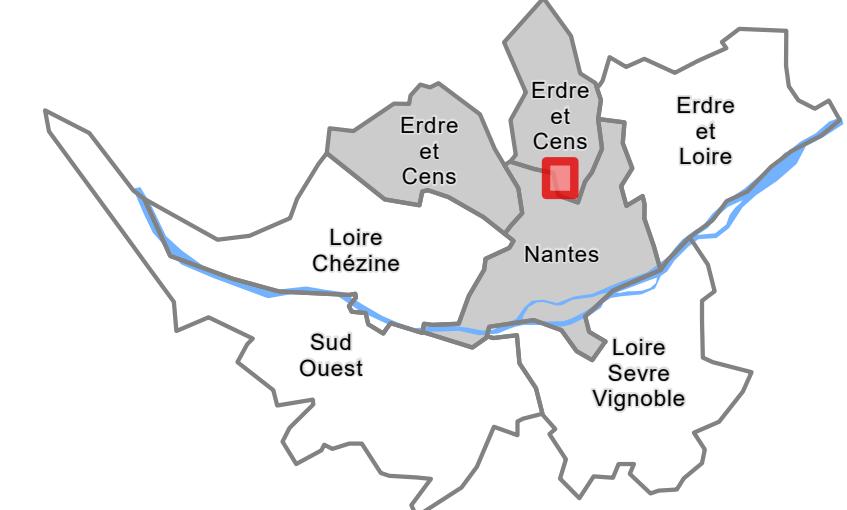


Planche G20



Approuvé le 05 avril 2019
Mis à jour le 04 février 2022
Modifié le 16 décembre 2023

4-2 Règlement graphique

4-2-2 Plans de zonage au 1/2000

Territoire(s) : Nantes, Erdre et Cens
Commune(s) : La Chapelle-sur-Erdre, Nantes

Echelle : 1:2 000

Légende

Destination des Sols
■ Zone
■ Périmètre d'autorisation de stationnement des caravanes et des résidences démontables constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs

Activités économiques
xxx Linéaire commercial souple
xxx Linéaire commercial strict

■ Périmètre ou linéaire artisanal et/ou de services
■ Polarité commerciale majeure
■ Polarité commerciale intermédiaire
■ Polarité commerciale de proximité et centralité commerciale Nantaise
■ Périmètre de projet urbain intégrant des commerces
■ Pôle de services
■ Périmètre tertiaire

Emplacements Réservés
■ Emplacement réservé pour mixité sociale
■ Servitude de constructibilité limitée
■ Emplacement réservé pour projet d'intérêt général
■ Emplacement réservé pour projet d'intérêt général de type flottant

Protections environnementales

■ Espace Boisé Classé (EBC)
■ Espace Paysager à Protéger (EPP)
■ Espace Paysager à Protéger
■ Zone humide (EPP)

Fond de plan

■ Parciale
■ Emprise Bâtie
■ Surface en eau
■ Limite communale

Format d'impression des plans 913 x 991 mm
Référentiel Parcellaire Cadastre Unique actualisé

